



Gérard

Seboun

FRANCONVILLE

Citoyenne

www.franconvillecitoyenne.fr

Il faut rétablir le quotient familial

Les mauvaises raisons du refus obstiné de la municipalité sortante

Le Maire sortant et sa majorité sont élus depuis 1983. **Dès 1985, ils suppriment le quotient familial** pour des raisons purement idéologiques.

Leur position est totalement incompréhensible quand on sait que **31 des 35 communes du Val d'Oise de plus de 10 000 habitants l'appliquent, au delà de toute couleur politique** : voir le tableau au verso.

L'explication de la municipalité sortante est toujours la même pour refuser cette mesure de simple justice : le risque de fraude. Tous les Franconvillois seraient-ils des fraudeurs en puissance ?

Elle s'est arqué boutée sur ce seul argument, conseil municipal après conseil municipal, pour s'y opposer en renvoyant les familles vers le CCAS (centre communal d'action sociale).

La municipalité sortante est hostile au QF

Nous faisons le choix d'une mesure équitable pour tous

Nous rétablirons cette mesure attendue par les familles et nous l'appliquerons en commençant par l'accueil péri scolaire et les centres de loisirs.

Puis nous l'étendrons :

- A la restauration dans nos écoles
- Aux voyages organisés par la Mairie
- A d'autres services de la commune.

La fraude existe. Il faut la combattre, mais elle ne peut en aucun cas servir de prétexte. Elle reste très marginale.

A l'inverse d'une politique au coup-par-coup, **nous voulons rétablir une mesure** qui profitera d'abord aux familles.

Nos interventions répétées en conseil municipal pour le rétablissement du quotient familial sont restées vaines en dehors de "mesures" appliquées seulement à la cantine scolaire.

Nous sommes pour le rétablissement du QF

La campagne municipale doit vous permettre de faire un choix éclairé



Comment se calcule le quotient familial

C'est un calcul simple qui prend pour base le revenu net imposable figurant sur le dernier avis d'imposition, et d'autres revenus éventuellement perçus comme les allocations familiales, une pension alimentaire etc. ainsi que le nombre de personnes (parents + enfants) présentes au foyer.

Les salariés qui ont la chance de bénéficier d'un comité d'entreprise savent que le quotient familial intervient dans le calcul de la participation financière de leur CE pour de nombreuses activités.

Le quotient familial sera accordé sous réserve de justificatifs afin de permettre à tous les ayants droit de bénéficier de cette mesure d'équité.

Au delà des modalités de calcul (qui seront facilitées par la mise en ligne d'une calculatrice sur le site Internet de la Mairie), il faut rappeler que :

- Les familles y gagneront dans leur très grande majorité.
- Aucune ne sera pénalisée par rapport aux tarifs actuels. Nous nous y engageons.

Franconville isolée au milieu des villes voisines du Val d'Oise

Ville > 10 000 h	Population	Quotient familial	Etiquette politique
Argenteuil	95 416	oui	UMP
Sarcelles	58 241	oui	PS
Cergy	56 167	oui	PS
Garges-lès-Gonesse	40 213	oui	UMP
FRANCONVILLE	33 665	NON	UMP
Eaubonne	23 026	oui	PS
Saint-Leu-la-Forêt	15 243	oui	Divers Gauche
Herblay	23 631	oui	UMP
Montigny-lès-Cormeilles	17 333	oui	PCF
Pontoise	28 725	oui	UMP
Saint-Gratien	19 333	oui	UMP
Deuil-la-Barre	20 292	oui	UMP
Saint-Ouen-l'Aumône	21 501	oui	PS
Sannois	25 887	oui	UMP
Bezons	26 480	oui	PCF
Taverny	26 092	oui	Divers Gauche

Nous joindre

06 24 91 79 81
contact@franconvillecitoyenne.fr
www.franconvillecitoyenne.fr

Nos réunions publiques

le Mercredi 20 Février à 20h00
Centre Socio-Culturel de l'Épine
Guyon, 2 rue des Hayettes

le Jeudi 6 Mars à 20h00
Gymnase Jacky Férand
rue de l'Hostellerie

Liste soutenue par



Non-inscrits - Société civile